



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

## Délibération N° DEL\_133\_2024 – Musée des Ursulines – Demande de subvention 2025 à la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'exposition consacrée à Alphonse de Lamartine

1 DOCUMENT – Publié le 30 décembre 2024

 **DEL\_133\_2024\_Musée\_des\_Ursulines-Demande\_de\_subventions\_2025\_à\_la\_Région.pdf**  
(.pdf, 109,1 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

